

Communiqué de presse
Paris, le 27 juin 2022

SAUCES PAPILLON remporte les prix ECOTROPHELIA d'or, ECOTROPHELIA Innovation Fruits et Légumes et le prix ECOTROPHELIA Entrepreneuriat

Un projet de l'Institut Agro Montpellier

Lors de la finale de la 23^e édition du concours ECOTROPHELIA France qui s'est déroulée le jeudi 23 juin 2022 à Nancy, Georges DANIEL, président du jury Fruits et Légumes, a remis le prix décerné par l'Interprofession des fruits et légumes frais au projet « SAUCES PAPILLON » proposé par des étudiants de l'Institut Agro Montpellier. Avec leurs sauces artisanales et gourmandes encourageant les consommateurs à augmenter leurs apports en fibres, l'équipe a également remporté le prix d'or ECOTROPHELIA et le prix Entrepreneuriat !

Pour cette édition 2022, c'est Sauces Papillon qui a su faire la différence en remportant 3 Grands Prix ! Grâce à son prix d'or, l'équipe gagnante aura l'honneur de représenter la France à ECOTROPHELIA Europe au SIAL (Salon International de l'Alimentation) du 15 au 19 octobre 2022 à Paris.

Un produit, et quel produit ! Conservées sous-vide et grâce à des traitements thermiques doux pour maintenir toutes les vitamines et saveurs contenues dans les légumes, **ces sauces artisanales et gourmandes** pour féculents varient au fil de l'année avec plusieurs légumes de saison : pesto à l'ail des ours, sauce tomate « cœur de bœuf » mijotée, crème de potimarron... : ainsi, les consommateurs sont incités à augmenter leur apport en fibres et en vitamines pour une meilleure alimentation.



Sauces Papillon s'est déjà lancée dans l'aventure de l'entrepreneuriat et compte aujourd'hui 2 associés. Plus d'infos sur leur site internet www.saucespapillon.com.





À l'occasion de la remise du prix Innovation Fruits et Légumes, Georges DANIEL a félicité les gagnants et salué l'engagement des participants :

« Ce concours, c'est le pouls d'une génération qui pense comme et pour le consommateur d'aujourd'hui et de demain. On voit tout l'investissement de ces étudiants qui travaillent depuis de longs mois autour de la création de nouveaux produits, de nouveaux services pour les fruits et légumes frais. Un plaisir et un honneur, encore une fois ! »

Pour sa première participation au jury Fruits et Légumes, Arnaud COLIN, directeur adjoint de l'Union de coopératives Vegafruits en Lorraine témoigne : « J'ai trouvé les 4 projets que nous avons étudiés très riches ! J'ai été impressionné de voir la capacité de ces étudiants à se projeter : ils ont une véritable vision pour leur projet qu'ils intègrent à notre environnement sociétal en constante évolution. J'aimerais poursuivre ma participation à ce genre de manifestation pour rester connecté à ces jeunes qui arrivent sur le marché avec toutes leurs idées. Une belle expérience ! »

4 projets d'innovation dans la catégorie « fruits et légumes »

Parmi les 22 projets présentés cette année à ECOTROPHELIA, le jury technique a retenu 4 équipes finalistes pour une présentation au jury Fruits et Légumes :

- **Croc'stick** de l'ENSAIA-UL, le p'tit déj pour enfants à base de fruits, légumes et légumineuses sous forme de stick avec trois textures différentes.
 Retrouvez-les sur Instagram
- **Sauces Papillon** de l'Institut Agro Montpellier, la 1^{ère} marque de sauces fraîches pour féculents, déclinées chaque saison avec les légumes du moment.
 Retrouvez-les sur Instagram
- **Fan de Fanés** d'AgroParisTech, la sauce façon pesto à base fanes de carottes des Landes et d'Ossau-Iraty AOP.
 Retrouvez-les sur Instagram
- **Courge&Us**, de l'ESIROI Université La Réunion, le sandwich 100% végétal pour un voyage à travers des saveurs & Mets-Tissés.
 Retrouvez-les sur Instagram



Les étudiants primés pour cette édition 2022



Georges DANIEL et l'équipe de Sauces Papillon

Plus de photos sur demande.

[Pour en savoir plus sur le concours ECOTROPHELIA](#)

A propos d'Interfel

Créée en 1976, Interfel rassemble l'ensemble des métiers de la filière fruits et légumes frais. Toutes les fonctions sont représentées : production, coopération, expédition, importation, exportation, commerce de gros, distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés et restauration collective). Organisme de droit et d'initiative privés, Interfel est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'Organisation commune de marché (OCM) unique.

www.interfel.com / www.lesfruitsetlegumesfrais.com

